

Afrique du Sud : menace de poursuites contre le président Zuma

@rib News, 23/06/2016 â€“ Source AFP Le prÃ©sident sud-africain Jacob Zuma (photo) pourra de nouveau Ãªtre poursuivi pour corruption dans une affaire de contrat d'armement, selon une dÃ©cision de justice de vendredi qui fragilise un peu plus son leadership Ã quelques semaines d'Ã©lections municipales Ã haut risque pour son parti. Ce scandale est un vÃ©ritable boulet que Jacob Zuma traÃ®ne depuis dÃ©cembre 2007. Alors qu'il Ã©tait chef du CongrÃ©s national africain (ANC), le parti au pouvoir, il avait Ã©tÃ© inculpÃ© de 783 charges de corruption, fraude fiscale et racket pour la signature d'un contrat d'armement de 4,8 milliards de dollars conclu en 1999.

Mais en 2009, quelques semaines seulement avant l'Ã©lection de M. Zuma Ã la prÃ©sidence de l'Afrique du Sud, le parquet avait dÃ©cidÃ© de retirer ces poursuites, pour vice de forme. Fin avril dernier, aprÃ©s une longue bataille judiciaire menÃ©e par l'opposition, la justice sud-africaine avait dÃ©clarÃ© "irrationnel" l'abandon de ces charges, rouvrant la porte Ã leur rÃ©tablissement. Le parquet et le prÃ©sident avaient dÃ©cidÃ© de faire appel mais ils ont Ã©tÃ© finalement Ã©tÃ© dÃ©battus vendredi. "La demande d'appel est rejetÃ©e. Nous avons rÃ©Ã©tudiÃ© notre jugement et nous avons conclu que l'appel n'avait pas de chance raisonnable d'aboutir", a indiquÃ© vendredi le juge Aubrey Ledwaba de la Haute cour de Pretoria. L'Alliance dÃ©mocratique (DA), principal parti d'opposition, n'a pas tardÃ© Ã rÃ©agir Ã ce nouveau rebondissement. "Les poursuites contre le prÃ©sident Zuma doivent reprendre et il doit comparaÃ®tre devant un tribunal", a demandÃ© le parti dans un communiquÃ©. Ni la prÃ©sidence ni le parquet n'ont dans l'immÃ©diat rÃ©agi. Les 783 chefs d'inculpation de corruption sont liÃ©s Ã une Ã©norme commande d'armement public de 4,8 milliards de dollars (4,3 milliards d'euros) conclue Ã la fin des annÃ©es 90 par le gouvernement sud-africain avec plusieurs entreprises, dont le FranÃ§ais Thomson-CSF (devenu Thales), le SuÃ©dois Saab et le Britannique BAE Systems. Jacob Zuma Ã©tait accusÃ© d'avoir acceptÃ© des pots-de-vin de la part de fabricants d'armes internationaux, avant que les charges ne soient abandonnÃ©es in extremis. - "Pire moment" pour Zuma - Cette menace de poursuites intervient au moment oÃ¹ le prÃ©sident Zuma est dÃ©jÃ embourbÃ© dans plusieurs scandales et Ã quelques semaines seulement d'Ã©lections municipales qui s'annoncent serrÃ©es dans plusieurs grandes villes. Selon de rÃ©cents sondages menÃ©s par Ipsos South Africa, l'ANC pourrait perdre le 3 aoÃ»t la capitale Pretoria, ainsi que les villes de Johannesburg et Port Elizabeth (sud-est), au profit de la DA. "C'est Ã©videmment un coup dur pour Jacob Zuma en vue des municipales, car cela va donner de nouvelles cartouches Ã l'opposition qui entrevoyait dÃ©jÃ une percÃ©e", estime l'analyste politique indÃ©pendant, Daniel Silke, interrogÃ© par l'AFP. Ces derniers mois, l'opposition mais aussi quelques vÃ©tÃ©rans au sein de l'ANC avaient demandÃ© la dÃ©mission de Jacob Zuma, reconnu coupable en mars d'avoir violÃ© la Constitution en utilisant 20 millions d'euros d'argent public pour rÃ©nover sa rÃ©sidence privÃ©e. La pression devrait donc s'accroÃ®tre sur le prÃ©sident sud-africain qui, pour l'heure, fait front et bÃ©nÃ©ficie officiellement toujours du soutien de son parti. Mais selon des analystes, cela pourrait changer si Jacob Zuma, dont le second mandat expire en 2019, Ã©tait effectivement poursuivi par la justice. "L'image du prÃ©sident a rÃ©cemment Ã©tÃ© ternie et cette dÃ©cision ne peut pas arriver Ã un pire moment pour lui. Le parti ne pourra pas garder un prÃ©sident poursuivi pour corruption", confirme Ã l'AFP Mcebisi Ndletyana, professeur de sciences politiques Ã l'universitÃ© de Johannesburg. Pour Daniel Silke, la dÃ©cision de vendredi confirme "l'indÃ©pendance" du systÃ©me judiciaire sud-africain. "Mais la question maintenant concerne le rÃ©le du parquet. Va-t-il protÃ©ger ou non Jacob Zuma?", s'interroge-t-il. "Toute tentative de contester (cette dÃ©cision de justice) serait un gÃ©chis spectaculaire d'argent public", prÃ©vient la DA. La saga judiciaire pourrait nÃ©anmoins continuer si le parquet ou le prÃ©sident dÃ©cide de saisir la plus haute juridiction du pays, la Cour Constitutionnelle, pour contester le jugement de la Haute cour de Pretoria.